

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00924
Numéro SIREN : 493 364 277
Nom ou dénomination : CHOVIN INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013067

Signature de l'entreprise SAS CHOVIN INVESTISSEMENTSNéant *Adresse de l'entreprise 113 Chemin des Poiriers26300 MARCHESNuméro SIRET * 4 9 3 3 6 4 2 7 7 0 0 0 2 7Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 0 0 6 2 0 2 2		3 0 0 6 2 0 2 1		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	224 513	6 425	218 088	372	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	74 500		74 500	74 500	
	Total I (5)	044	048	299 013	6 425	292 588	74 872	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	070					
	Clients et comptes rattachés *							
	Autres * (3)	072	074	61 106		61 106	63 192	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	125 938		125 938	220 064	
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 420		1 420	1 318	
	Total II	096	098	188 464		188 464	284 574	
	Total général (I+II)	110	112	487 477	6 425	481 052	359 446	
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		250 000		250 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		25 000		25 000		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132		75 909		62 096	
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		118 616		13 812		
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		469 525		350 909	
		Provisions pour risques et charges	154					
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		9		12		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		576		1 080		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	2 638	8 773	7 445		
	Produits constatés d'avance	174		2 170				
	Total III	176		11 528		8 538		
	Total général (I + II + III)	180		481 052		359 446		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	223 083			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	56 484	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

obligatoire (article 302, septies du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CHOVTN INVESTISSEMENTS

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 30 06 2022 | Exercice N-1 clos le 30 06 2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209		210								
Production vendue	215		214								
- biens											
- services *	217		218		7 312						
Production stockée *			222								
Production immobilisée *			224								
Subventions d'exploitation reçues			226								
Autres produits			230		0		0				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232		7 312		0				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234								
Variation de stock (marchandises) *			236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes *			242		19 059		20 466				
- mobilier											
- immobilier											
Impôts, taxes et versements assimilés	243	578	244		2 504		1 335				
- dont taxe professionnelle CFE et CVAE *											
Rémunérations du personnel *			250								
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
Dotations aux amortissements *			254		5 367		224				
Dotations aux provisions			256								
Autres charges	259		262								
- dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *											
- dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)			264		26 930		22 025				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		(19 617)		(22 025)				
Produits financiers			280		138 417		35 837				
Produits exceptionnels			290								
Charges financières			294								
Charges exceptionnelles	347		300								
- dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)											
- dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
Impôts sur les bénéfices *			306		183						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310		118 616		13 812				
B - RÉSULTAT FISCAL			312		118 616	314					
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324		183						
Divers*, dont intérêts excédentaires des cples-cts d'associés	247		330		5 862						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248										
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	249		251								
Part de loyers dispensés de réintégration											
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997				
Entreprise nouvelles (44 sexies)	986										
Zone franche urbaine (44 octies A)	987										
Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127										
Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138										
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981										
Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989										
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991										
Divers ZFANG (44 quaterdecies)	345										
Investissements outre-mer	344										
Créance due au report en arrière du déficit	346										
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992										
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										100 320	
Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352		24 341		354				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356								
Déficits antérieurs reportables : *23 120 dont imputés sur le résultat :							360		23 120		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370		1 221		372				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 481 052.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 312.19 Euros et dégageant un bénéfice de 118 616.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			21 000
Constructions sur sol propre			199 899
Matériel de transport	1 430		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 184
TOTAL	1 430		223 083
Autres participations	74 500		
TOTAL	74 500		
TOTAL GENERAL	75 930		223 083

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			21 000	21 000
Constructions sur sol propre			199 899	199 899
Matériel de transport			1 430	1 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 184	2 184
TOTAL			224 513	224 513
Autres participations			74 500	74 500
TOTAL			74 500	74 500
TOTAL GENERAL			299 013	299 013

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		4 666		4 666
Matériel de transport	1 058	190		1 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		511		511
TOTAL	1 058	5 367		6 425
TOTAL GENERAL	1 058	5 367		6 425

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	4 666				
Matériel de transport	190				
Matériel de bureau informatique mobilier	511				
TOTAL	5 367				
TOTAL GENERAL	5 367				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéficiés	4 622	4 622	
Groupe et associés	56 484	56 484	
Charges constatées d'avance	1 420	1 420	
TOTAL	62 526	62 526	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	9	9		
Fournisseurs et comptes rattachés	576	576		
Autres impôts taxes et assimilés	3 985	3 985		
Groupe et associés	2 638	2 638		
Autres dettes	2 150	2 150		
Produits constatés d'avance	2 170	2 170		
TOTAL	11 528	11 528		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	100.0000	2 500			2 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576
Dettes fiscales et sociales	3 985
Total	4 569

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 420
Total		1 420
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 170
Total		2 170

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI 2B2C	180 026	33.33	
- SARL LA CHARPENTERIE	218 584	33.33	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

CHOVIN INVESTISSEMENTS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000 €

Siège social : 113 chemin des poiriers

Le Verger des Lattards

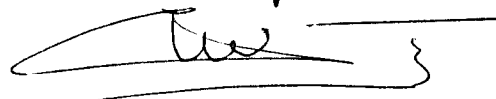
26300 MARCHES

493 364 277 RCS ROMANS

BILAN AU 30 JUIN 2022

Exemplaire certifié conforme
destiné au Greffe du Tribunal de Commerce

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized name followed by a horizontal line and a closing flourish.

CHOVIN INVESTISSEMENTS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000 €
Siège social : 113 chemin des poiriers Le Verger des Lattards
26300 MARCHES
493 364 277 RCS ROMANS

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 OCTOBRE 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'élevant à 118 616,33 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 118 616,33 €
- Une somme de 118 616,33 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/06/2021	0,00				0,00	0,00
30/06/2020	30 000,00	12,00	30 000,00		0,00	0,00
30/06/2019	0,00				190 000,00	76,00

Certifié conforme le Président

Certifié conforme
